
HENRI IV EN FRANCHE-COMTE : TRAGÉDIE, HISTOIRE, MÉMOIRE

PAUL DELSALLE
Université de Franche-Comté, Besançon

Tragédie, histoire, mémoire¹. Commençons par la tragédie. En 1594, Henri de Navarre devient roi de France. Son pouvoir est encore mal assis, ayant contre lui des Ligueurs, des vassaux refusant qu'un Protestant soit monté sur le trône. Apprenant qu'ils sont soutenus par Philippe II, Henri IV déclare la guerre au roi de Castille. Or, la Franche-Comté correspond à ce qu'on appelle à l'époque le comté de Bourgogne, et son souverain, le comte de Bourgogne, n'est autre que le même Philippe II.

Ce dernier donne l'ordre à son armée, stationnée dans le Milanais, d'aller combattre Henri IV et pour cela de traverser les Alpes et de se diriger vers le duché de Bourgogne. Les deux armées s'affrontent de façon très marginale, lors de la bataille de Fontaine-Française, mais l'armée du roi de France pénètre en Franche-Comté et ravage tout sur son passage. L'année 1595 est donc terrible. Les Comtois subissent de nombreux sièges, notamment celui de Vesoul où l'on déplore plus de mille morts. Des villes et des bourgs sont détruits. C'est le cas de Jonvelle, Jussey, Gy, Marnay, Quingey, Arbois,

¹ Pour le contexte, et les détails événementiels, voir notre étude : Paul Delsalle, *L'invasion de la Franche-Comté par Henri IV*, Besançon, Cêtre, 2010.

Arlay, Sellières, Château-Chalon, Lons-le-saunier et tant d'autres. On ne compte plus les villages anéantis, les populations massacrées, les femmes violées. Les exactions ne sont pas uniquement françaises, bien entendu. Les Comtois en guerre se sont aussi mal comportés, soutenus par l'armée de secours venue du Milanais.

À l'automne de l'année 1595, le roi de Béarn quitte enfin une province saignée à blanc, qu'il a rançonnée et ravagée mais qu'il n'a pas réussi à conquérir. Tel est le bilan dramatique d'une invasion qui n'était pas indispensable. En outre, nous savons maintenant que le roi de France avait l'intention de partager la province. Rappelons simplement qu'elle était à l'époque une dépendance des Pays-Bas, une province gouvernée depuis Bruxelles. Henri IV avait l'intention de la couper en trois morceaux. Tout le haut Doubs serait offert aux Cantons suisses en remerciement et en paiement de l'aide militaire apportée. Le deuxième morceau, autour de Villersexel, Clerval, L'Isle-sur-le-Doubs et Saint-Hippolyte, récompenserait le comte de Montbéliard pour son aide dans cette opération de charcutage, pour ne pas dire de charcuterie comtoise... Enfin, le gros morceau du gâteau, les deux tiers de la province, constituerait l'apanage de César de Vendôme, le fils bâtard d'Henri IV que venait de lui donner Gabrielle d'Estrée. N'ayant pas eu le courage d'assiéger Dole et Gray, ayant subi un échec cuisant grâce à la résistance héroïque de Salins, Henri IV partit la queue basse.

UNE MUTATION MEMORIELLE

Mais le plus étonnant, ce n'est pas cette tragédie, c'est plutôt ce que l'histoire en a retenu : peu de choses, nous le verrons.

Auparavant, il faut préciser que, dès 1601, la Franche-Comté s'est rapprochée de la France. En effet, Henri IV a fait la conquête de la Bresse, du Bugey et du pays de Gex, qui appartenaient à la Savoie. Dès cette année-là, la Comté a désormais une frontière beaucoup plus étendue avec la France. L'ennemi héréditaire a maintenant le visage de voisins avec lesquels on s'est toujours bien entendu. Autrement dit, le Français n'est plus autant antipathique, c'est un familier.

Au cours du XVII^e siècle, le destin de la Franche-Comté bascule. Ce qu'avaient échoué Louis XI et Henri IV, est réussi par Louis XIV.

La Franche-Comté devient française en 1668-1678. Le Français n'est plus un ennemi, le Comtois est devenu lui-même français. Pourquoi raviver le drame de 1595 ? On oublie donc l'événement.

Dès le XVIII^e siècle, les historiens comtois délivrent une image très positive d'Henri IV. N'est-il pas étonnant de lire ces mots, signés Chevalier, dans les *Mémoires historiques de Poligny* à propos « du Grand Henri (...) ce monarque déjà bon par caractère ». L'auteur vient pourtant d'exposer « tout ce que la barbarie inspire de plus cruel » sans occulter « les cruautés et la perfidie » de Tremblecourt. Une sympathie analogue se retrouve sous la plume de Dom Grappin qui, en 1788, vient de raconter l'invasion de 1595 : « Henri, ce roi dont le nom seul annonce un cœur bon, oublia pour un moment, lorsqu'il était encore à Lons-le-Saunier, la bonté et la douceur de son caractère »¹. On assiste donc, au dix-huitième siècle, à une véritable dissociation. D'une part on garde en mémoire la tragédie de 1595 mais, d'autre part, on ne dit pas que Henri IV en fut l'instigateur.

D'ailleurs, dès cette époque, l'épisode comtois de 1595 devient un sujet de plaisanterie. On en écrit même, à Besançon, un « Dialogue » humoristique. L'œuvre, anonyme, met en présence le roi de Navarre et des vigneron de Besançon, plutôt balourds. Le dialogue est à l'avantage d'Henri IV puisqu'il exprime en langue française, correcte, tandis que les vigneron baragouinent un patois local qui les ridiculise un peu. Ce qui donne ceci :

Le roi :

Messieurs pour ma commodité

Je veut avoir votre cité

Et vous veut commander le prince

Maistrisant en cette province.

¹ F.-F. Chevalier, *Mémoires historiques sur la ville et seigneurie de Poligny*, Lons-le-Saunier, Delhorme, 1767-1769, p.271-272 ; Grappin, *Mémoires historiques sur les guerres du XVI^e siècle dans le comté de Bourgogne*, Besançon, Couché, 1788, p. 184.

Les vigneron :

Dûe vous gâ, Monsieu de Navarre

Qu'estes-vous envie de fâre ?

Vous venan cy pala et vous

Pour lou sçèvooy tout en in mou.

Après dix pages d'un dialogue de cet acabit, les Bisontins finissent par céder et payent une rançon pour que le roi de Navarre ne détruise pas leur ville. Tout rentre dans l'ordre, les vignes sont sauvées, les vendanges peuvent commencer. L'important, c'est de boire :

Quy sot beillie, qui sot pretta,

Tousjours nos veignes sont sauvas !

Escoutas, me voulas-vous croire ?

Laissans cequi et ollans boire !

Henri IV aussi ne cache pas sa satisfaction :

Mes soldats ne cherchent pas mieux

Que de boire de vos vins vieux¹.

Les Bisontines et les Bisontins de 1595, à vrai dire, doivent se retourner dans leurs tombes.

Les anecdotes rapportées par Charles Weiss, bibliothécaire municipal de Besançon, dans son *Journal*, montrent bien que le roi Henri IV est à l'honneur dans les années 1815-1817, avec le rétablissement de la monarchie. En avril 1815, un épicier, nommé Valinde, et deux libraires, les frères Petit, crient en pleine rue, sur la route de Beure : « Vive Henri IV ! Vive le roi ! ». En novembre 1817, le chant héroïque *Henri IV*, écrit par Rouget de Lisle, fait fureur à Paris. Or, Rouget de Lisle était un Lédonien c'est-à-dire un homme natif de Lons-le-Saunier, ville entièrement détruite par Henri IV ! Un dernier exemple : le 24 août 1818, lors de la séance publique de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon, M. Trémolières pré-

¹ Bibliothèque d'étude et de conservation, Besançon : manuscrit 1036.

sente une *Ode sur le rétablissement de la statue de Henri IV*, sur le Pont-Neuf à Paris¹.

À partir de là, et surtout de la Troisième République, l'enseignement de l'histoire de France devient l'unique référence. L'histoire régionale, l'aventure spécifique de la Franche-Comté, ne s'apprend pas à l'école, surtout pas². Le souverain, c'est François I^{er} ou Louis XIV, mais sûrement pas Charles Quint ou Philippe II. L'action d'Henri IV en Franche-Comté n'en est pas pour autant glorifiée, encore moins vilipendée bien sûr, mais elle est minimisée. C'est ainsi qu'un certain Gaudot, rendant compte d'un ouvrage qui évoque brièvement l'invasion de la Franche-Comté par le roi de France, tance l'auteur en ces mots : « Henri IV n'envahit pas la Franche-Comté de 1595 à 1598, il se borna, en 1595 seulement, après le combat de Fontaine-Française, à rançonner les principales villes du pays, puis, ses coffres bien remplis, il s'en alla et ne tarda point à renouveler le traité de neutralité dont nos pères devaient bénéficier pendant quarante ans environ »³. Autant dire qu'il était en promenade... Ajoutons que l'auteur critique se trompe puisque Henri IV n'a pas rançonné les villes principales (Dole, Gray et Salins). Peu importe, l'essentiel étant de mettre en valeur le panache blanc.

Ajoutons que durant les dix-neuvième et vingtième siècles, on assiste à un grand développement de l'histoire régionale, mais ce mouvement d'érudition et de vulgarisation, mené par les archivistes et les sociétés savantes, concerne principalement la période française, depuis le rattachement de la Franche-Comté à la France. La période antérieure, celle qui va de Charles Quint à la guerre de Trente Ans, celle qui inclut donc l'année 1595, est négligée.

¹ C. Weiss, *Journal*, Besançon, Les Belles-Lettres, 1972, t. 1, p. 47, 188 et 216. Une parenthèse : le sculpteur Claude Dejoux, de Vadans, avait réalisé en 1810 une statue du général Desaix, nu sous le baudrier et le glaive au poing ; quelques années plus tard, elle fut renvoyée au creuset et le bronze refondu fut employé pour la statue équestre d'Henri IV. Cf. G. Grand, *Histoire d'Arbois*, Besançon, Imprimerie de l'Est, 1959, p. 271 (nombreuses erreurs chronologiques).

² *La Franche-Comté à la recherche de son histoire (1800-1914)*, Annales littéraires de l'Université de Besançon, Paris, Les Belles-Lettres, 1982.

³ *Les annales franc-comtoises*, t. VII, 1895, p. 65.

Certes, Lucien Febvre a soutenu sa thèse sur Philippe II et la Franche-Comté, donc sur le seizième siècle mais, curieusement, (alors que Philippe II est mort en 1598), Lucien Febvre ne traite pas des dernières années du règne. Le perspicace Christian Pfister avait bien noté cette surprenante lacune dès la parution de l'ouvrage : « Des douze dernières années du règne, il n'est pas question ... »¹. Le grand Lucien ne s'en explique pas, il ne se justifie pas. Il faut se reporter à son *Histoire de Franche-Comté* pour trouver un résumé de l'événement dramatique de 1595 : « Henri se retira enfin : il avait fait bonne récolte, empli ses poches, comblé ses hommes et ajouté une nouvelle page de sang au livre douloureux de l'histoire comtoise »².

Notons à ce sujet que tous les historiens comtois se montrent sévères à l'égard de cet épisode de 1595, notamment Bousson de Mairret ou, plus récemment, le polémiste Francisco Elias de Tejada pour qui le Bourbon incarne la « vilénie déloyale », la « machiavélique justification de la fin », le « mépris de l'éthique du chevalier chrétien », la perfidie et la félonie. Rappelant que le roi Henri IV s'est bien gardé d'assiéger les villes principales et a détruit sans vergogne les petites cités jurassiennes, Daniel Jeandot, intitule son paragraphe : « Un fléau : le « bon Roi » Henri IV »³.

Toutefois, ce qui domine assez largement dans cette mutation mémorielle, c'est la dissociation des crimes attribués à Henri IV et à son armée (D'Haussonville, Tremblecourt, Biron). Elle atteint son paroxysme avec l'affaire Morel, à Arbois.

Reprenons d'abord les faits. Le 4 août 1595, les cloches de la ville avertissent les Arboisiens de l'arrivée des soldats français. Après les sommations d'usage, Arbois ayant refusé d'ouvrir les portes et de changer de prince, les canons commencent à pilonner les murailles. Sur les remparts, la résistance est menée avec héroïsme mais le 9 août Henri IV fait son entrée en ville, exige une rançon, fait vendre des vins à son profit et emène des otages. La ville est pillée. Un certain Jean Morel, surnommé « le petit prince d'Arbois », est pendu. Ce personnage ne semble pas avoir joué un rôle important dans la résis-

¹ Compte rendu paru dans la *Revue historique*, 1912, t. 109, p. 404-408.

² Paris, Boivin, 1932 (9^e édition), p. 193.

³ *Histoire du Jura*, Lons-le-Saunier, Marque-Maillard, 1987, p. 64-65.

tance mais, dans la mémoire populaire qui se développe, il incarne le patriotisme comtois.

Un véritable culte de Jean Morel naît à partir de sa tombe, dans une chapelle située à l'écart de la ville. En 1792, le conseil municipal décide de faire transférer les restes de Morel et de graver une pierre commémorative en marbre noir, celle qui se trouve encore aujourd'hui bien exposée à l'entrée de l'église Saint-Just. On y ajoute, en 1839, une niche et une urne. L'épithaphe fait de Morel un héros ayant défendu sa patrie lors du siège de 1595 mais il n'y a pas la moindre allusion aux Français ni même à Henri IV.

C'est aussi sous la monarchie de Juillet, en 1836-1839, que la ville fait construire une fontaine monumentale, à l'emplacement présumé de la pendaison de Morel. Cependant le médaillon en bronze avec son effigie, conçu en 1872, n'est posé qu'en 1929 lors des grandes fêtes commémoratives consacrées à Morel, dont témoignent cartes postales et photographies. À cette occasion, on aménage autour de la fontaine le square Morel. Entre temps, la rue voisine avait pris, en 1821, le nom de Morel et, tout naturellement, l'école qui s'y trouve est devenue, en 1983, l'école Morel¹.

Dans toute cette affaire, les Arbois se souviennent d'un homme qui a défendu leur ville lors d'un siège, jadis, mais ne font pas le moindre rapprochement avec Henri IV. La mémoire est toujours sélective².

Le cas d'Arbois est d'autant plus intéressant à étudier qu'il est complexe. En effet, si les Arboisiens n'ont pas oublié Morel, il n'en reste pas moins qu'ils profitent aussi de la notoriété d'Henri IV et de son goût supposé ou réel pour le vin.

Très rapidement, on a fait croire que le roi de Navarre avait apprécié les vins d'Arbois en trinquant avec les vigneronns lors de son « passage dans la région ». Faut-il rappeler l'héroïsme et le patrio-

¹ Pour le détail, voir Pierre Grispoux, *Morel dans l'imaginaire arboisien : essai d'inventaire monumental et paysager*, Arbois, Association Pasteur, Patrimoine arboisien, 1997, 35 p.

² On peut rapprocher cette glorification de Jean Morel de celle des défenseurs de Saint-Jean-de-Losne lors du siège de 1636 : leurs portraits sont même exposés sur la façade de l'Hôtel de ville.

tisme comtois (autrement dit habsbourgeois) des Arboisiens en 1595 ? Peu importe, l'histoire des vins, comme celle des fromages, n'est qu'une succession de légendes. On lui pardonne tout, puisque Sully l'affirme dans ses *Mémoires* : Henri IV appréciait le vin d'Arbois qui fait frissonner les dames de Paris ¹... Toujours est-il que, à Montigny-les-Arsures, village voisin d'Arbois, le vigneron Daniel Dugois fait reposer aujourd'hui toute sa communication sur l'effigie d'Henri IV bien placée sur les étiquettes des bouteilles.

DE 1610 A 2010 : RAVAILLAC EN FRANCHE-COMTE

La tragédie comtoise de 1595 ne peut être dissociée de l'assassinat du roi en 1610 et donc de Ravallac. Dans son magistral ouvrage, *L'assassinat d'Henri IV*, Roland Mousnier rappelle qu'une vingtaine d'individus ont tenté d'assassiner le souverain avant Ravallac. Il n'est pas sans intérêt de noter que trois d'entre eux ont un lien plus ou moins proche avec la Franche-Comté. Le premier, nommé Charles Ridicauwe, un Jacobin de Gand, n'est pas très connu mais on sait qu'il séjourna, au moins à deux reprises en Franche-Comté. Il participa aussi à « plusieurs conférences secrètes dans le monastère de Saint-Vincent de Besançon ». Le second a fait couler beaucoup d'encre : Servais Oudot ; il fut arrêté à Bruxelles en 1616 pour avoir tenté d'assassiner l'archiduc ; il prétendit alors avoir été un complice de Ravallac. Servais Oudot était originaire de la Vergenne, dans la seigneurie de Gouhenans, entre Lure et Villersexel². Le troisième individu nous intéresse bien davantage car on voit en lui un lien direct avec l'invasion de la Franche-Comté par Henri IV en 1595.

Dans son *Journal*, Pierre de l'Estoile raconte ceci, à la date du 9 octobre 1595 : un Italien avoua son dessein régicide, conçu à l'aide d'une arbalète « de nouvelle façon ». Henri IV voulut l'interroger lui-même ; il le reconnut aussitôt et il « lui demanda si ce n'était pas lui qui, une fois, à la Franche-Comté, lui avait tenu l'étrier pour monter

¹ Les vertus de vin d'Arbois sont bien mentionnées dans les *Mémoires* de Maximilien de Béthune publiées sous le titre *Des sages économies royales*.

² Sur son interrogatoire, cf. les *Mémoires* de la Société royale des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille, 1838, p. 432-440.

à cheval ». Il acquiesça. « Le roi lui demanda derechef s'il ne lui souvenait point des moyens qu'il lui avait voulu donner pour prendre un fort, dont son conseil n'avait pas été d'avis ». Ce qu'il confessa. Le roi se tourna alors vers ceux qui l'entouraient et déclara : « Je vous dirais bien plus, et crois qu'il lui en souvient bien ; c'est qu'il m'y fit perdre six-vingt [cent vingt] chevaux que j'avais envoyés pour sonder le gué, et si j'y eusse été, comme ce coquin m'en avait fait venir la volonté, indubitablement j'étais perdu ». L'anecdote est précieuse car elle témoigne d'une rencontre qui s'est produite peu de temps auparavant, entre juin et septembre, probablement lors du franchissement de la Saône, de l'Ognon, du Doubs ou de la Loue ¹.

Après le drame comtois de l'année 1595, comment l'assassinat d'Henri IV est-il reçu en Franche-Comté ? Le 14 mai 1610 est-il inscrit dans les chroniques ? Les auteurs de livres de raison et autres chroniqueurs, pour la plupart, n'en parlent pas. Une chronique manuscrite rapporte l'assassinat d'Henri III par le moine Jacques Clément mais passe sous silence celui d'Henri IV². Une matricule de l'Université de Dole comporte simplement une petite note sur l'événement³. Presque seul, donc, le Bisontin Jean Bonnet rapporte la rumeur vite confirmée : « Et en la même année 1610, et au mois de mai, l'on eut nouvelle que Henry quatrième, roy de France, avait été tué et massacré en sa caroche [*son carrosse*], en la ville de Paris, le vendredi quatorzième jour dudit mois, ce que depuis a été véritable, la mort duquel a été imprimée et vendue publiquement. Celui qui l'a tué se nommait François Ravaillard, d'Angoulême, lequel a été exécuté cruellement, et a toujours maintenu que de ce faire, il n'en avait été poursuivi ni sollicité de personne, et que ce qu'il en avait fait c'était de sa propre volonté pour lever le publu [*ce qui est connu de tout le monde*] de la tyrannie d'icelui, et la Chrétienté d'être oppressée

¹ Cet Italien fut pendu, à Meaux, le 9 octobre 1596 ; *Journal de L'Estoile*, I, p. 487 ; cf. aussi P. Chevallier, *Les régicides*, Paris, Fayard, 1989 ; J.-P. Babelon, *Henri IV*, Paris, Fayard, 1982, p. 1000.

² Bibliothèque et Archives diocésaines, Besançon : fonds du chapitre cathédral, manuscrits Hugon, t. VI.

³ Bibliothèque d'étude et de conservation, Besançon : Ms 983. *Acta rectorum et matricula universitatis Dolanae*, 1540-1614, f° 95.

par lui et ses adhérents, comme l'apparence en était toute notoire. Dieu soit loué »¹. À l'évidence, comme le montre la dernière phrase, Henri IV est ici considéré encore comme un tyran².

Reste maintenant à retrouver les fondements de la légende selon laquelle on aurait trinqué au souvenir, non d'Henri IV, mais de Ravaillac, en Franche-Comté en 1610. Après bien des recherches dans diverses publications et manuscrits, l'enquête finit par nous mener à un personnage nommé Simon de Villerslafaye qui racontait comment, dans les tavernes comtoises, on aurait bu vers 1610 en l'honneur de Ravaillac. Cet ouvrage s'intitule *Response par le sieur de Chavigny, gentilhomme bourguignon, sur le « siège de Dole, (en 1636), composé par le conseiller Boivin au Parlement »*³. Simon de Villerslafaye souligne l'antipathie des Comtois pour les Français : « Ils chantaient comme publiquement dans leurs litanies que Dieu les délivre des Français, comme l'on ferait des Arabes, Scythes et Mores. Tout ouvertement dans les hôtelleries et cabarets, en la présence de nos Français mêmes qu'ils voulaient contraindre de faire comme eux, ils buvaient à la mémoire de ce détestable et maudit démon Ravaillac, disant qu'il était martyr pour avoir tué un tyran. » Il ajoute, scandalisé par le fait : « et quand on s'en plaignait aux officiers, ils faisaient informer comme l'on fait les enquêtes des choses qu'on ne veut pas savoir, et puis disaient que l'on ne trouvait point de témoins pour déposer ; aussi n'avaient-ils garde car ils étaient tous complices d'un même crime et tous Comtois ». Il parle aussi d'une gravure montrant le supplice de Ravaillac sous laquelle on pouvait lire ces mots : *De l'abominable et détestable malheureux Ravaillac pour avoir tué méchamment l'invincible grand roi henry le Grand*. Or, à Ornans ou à Orchamps, un procureur nommé Musnier et d'autres personnes, voyant cette gravure, auraient effacé l'inscription et mis à la place une autre souscription : *Du magnanime et généreux martyr Ravaillac pour avoir tué le tyran*. En outre, lors de cette scène, il y avait des Français, qui ont rapporté les faits : « ce que ces pauvres Français

¹ Chronique de Jean Bonnet.

² Cf. le chapitre « Henri IV est un tyran », de R. Mousnier, *L'assassinat d'Henri IV*, Paris, Gallimard, 1964, p. 91-196.

³ Bibliothèque nationale, Paris : fonds français, ms 5142.

supportèrent par une mortification religieuse ». Simon de Villerslafaye ajoute : « Après cette funeste mort [d'Henri IV], ils [les Comtois] en rendirent des grâces à Dieu publiquement par des processions ordonnées des magistrats qui y assistaient sans mouchoirs et sans l'assistance de ses femmes que nos anciens louaient chèrement pour assister aux funérailles de grands pour aider à les pleurer. »

Une autre anecdote révélatrice, rapportée par Simon de Villerslafaye, a davantage de fondement. Il prétend que le chanoine François Dorival a tenu en chaire chrétienne, dans l'église de Dole et surtout dans la cathédrale Saint-Jean de Besançon, des propos sans ambiguïté, demandant « de remercier la bonté divine de ce qu'elle les avait délivrés de cette monstrueuse chenille le roi Henri qu'elle avait ôté du monde par un juste coup de sa main vengeresse ». À Dole, on ne trouve aucune trace, mais à Besançon, en effet, les registres municipaux évoquent, à la date du 8 avril 1611, les dévastations commises sur le territoire de la cité impériale par des « chenilles et vermine » qui ont « tout rongé et fait seicher grande partie des arbres, à raison de quoy l'on n'auroit recuilly aulcungs fruictz ». On demanda alors à l'archevêque de publier un monitoire général contre les vermines « qui seroit exécuté jusques à entière excommunication ». En outre, le 12 avril, les gouverneurs ont assisté à la procession générale faite depuis l'église Saint-Jean-l'Évangéliste jusqu'au pilori (près du pont de Battant), aller et retour, et revenus à la cathédrale ont suivi la grand messe solennelle ; la prédication fut faite par le chanoine Dorival¹. Mais rien ne confirme que les chenilles furent associées, dans les sermons et fulminations, à Henri IV.

Quinze ans après l'invasion, l'assassinat d'Henri IV réveille de vieilles rancoeurs à Besançon. Le 20 juillet 1610, les gouverneurs de la cité reçoivent une lettre en provenance de Mariemont, non loin de Bruxelles, où s'élève la résidence des Archiducs Albert et Isabelle,

¹ L. Lautrey, *Vie du capitaine Lacuson*, Paris, Champion, 1911, rééd. 1970, p. 33 ; E. Longin, « Simon de Villerslafaye et sa réponse au livre de Jean Boyvin sur le siège de Dole », *Société d'Emulation du Jura*, 1904 ; Archives municipales de Besançon : BB 49, f° 77 v° ; cf. aussi Castan, *Notes sur l'histoire municipale*, Besançon, Dodivers, 1898, p. 207.

souverains de la Franche-Comté. Ces derniers ont été informés, par le gouverneur de la province, d'une rumeur selon laquelle la ville de Besançon aurait eu naguère des « intelligences » avec le feu roi de France. Si l'on en croit ces ragots, les gouverneurs de Besançon auraient manifesté l'intention de remettre la ville au roi de Navarre. Bien entendu, les souverains assurent les gouverneurs qu'il ne s'agit là que d'une « chose fausse et malicieusement inventée ». Ils en sont convaincus. Ils ont chargé le parlement de Dole de faire bonne justice contre les auteurs de ces calomnies¹.

Des auteurs, depuis près de deux siècles, colportent une autre légende : les parents de Ravaiillac seraient venus s'installer en Franche-Comté, dans les environs de Lons-le-Saunier, plus précisément « au milieu de la forêt de Rosnay » (!) et « sans fréquenter les habitants des villages voisins » (!) , où leurs descendants auraient vécu jusqu'à nos jours »². Cela s'explique par un toponyme, « le champ de Ravaiillard », qui pourrait faire songer à un lien avec Ravaiillac mais il faut bien reconnaître que nous n'avons pas la moindre archive pour accréditer cette belle histoire. Le nom de Ravaiillac, en tant que nom de famille, ne se retrouve pas dans la région ; tout au plus a-t-on des Ravaiillon, mais uniquement dans le val d'Amour et au milieu du XVII^e siècle ; les premiers porteurs du patronyme Ravoyard n'apparaissent qu'en 1691 à Quenoche (Haute-Saône) près de Rioz puis en 1699 à Vaudrey (Jura). Il y a aussi des Ravaiillard, encore présents aujourd'hui, par exemple à Courlaoux près de Lons-le-Saunier. Une association des membres de la famille Ravoyard a été fondée ; actuellement présidée par Michèle Brieger, elle a son siège en ce village jurassien. Cette famille, qui « descend de Ravaiillac », a même déposé un blason au Bureau de maintenance héraldique de France en 1993. Aujourd'hui encore, comme nous l'avons constaté en juin 2009, certains Jurassiens restent persuadés que Ravaiillac avait du sang comtois et d'autres, ou les mêmes, sont fiers de descendre de

¹ La lettre est datée du 5 juillet ; Archives municipales de Besançon : BB 49, f° 27. Une recherche approfondie dans le fonds 2 B des Archives départementales du Doubs permettrait sans doute d'aller beaucoup plus loin.

² Rousset, *Dictionnaire du Jura*, t. III, p. 422 ; *La voix du Jura*, 6 octobre 2005 et 2 juillet 2009 ; je remercie Roger Martine et Marie-France Romand.

l'assassin d'Henri IV. Le 13 juin 2010, un circuit pédestre Ravaillac a été inauguré en grande pompe à Lavigny. Un panneau a été posé et la presse locale a généreusement relayé l'événement.

Pour en finir avec Ravaillac, ajoutons que René Bualois, instituteur à Ruffey (Jura), décédé il y a quelques années, disait naguère à ses élèves que Ravaillac « était originaire d'Arlay »¹.

D'hier à aujourd'hui : Henri IV, Sully et la poule au pot

Dans la transmission de toute cette mémoire historique et, j'oserai dire, dans toute cette désinformation, la documentation diffusée par les Offices de Tourisme et les Syndicats d'Initiative joue un rôle non négligeable. Par exemple, une brochure sur Vesoul et ses environs retrace le passé du chef-lieu de la Haute-Saône et précise ceci : « En 1595, la bataille fait de nouveau rage. Les murailles sont éventrées, la population massacrée, et le château est définitivement rasé. » Le lecteur ne sait donc pas que cet événement est imputable à Henri IV.

Non loin de là, l'Office du Tourisme du Pays des sept rivières, c'est-à-dire de la région de Montbozon et Rioz, fait connaître le château de Filain, « de type renaissance » mais ajoute : « la façade est ornée au midi par deux tours carrées qui annoncent le style Henri IV. » Un style qu'aucun historien d'art n'a jamais rencontré ...

On peut donc affirmer que, aujourd'hui encore, Henri IV n'est mentionné que s'il évoque un aspect positif, agréable, enjoliveur.

Comment évoquer le roi de Navarre sans dire un mot de Sully ? Là encore, les déformations témoignent d'une méconnaissance historique².

Non loin de Vesoul, le village de Filain s'enorgueillit d'un vénérable tilleul qu'on n'hésite pas en ce lieu, comme le précise la nou-

¹ L'anecdote m'a été racontée à Bletterans, en septembre 2010 par deux anciens élèves de cet instituteur ; information confirmée par Marie-France Romand, que je remercie vivement.

² Voir « L'héritage et le mythe », de Bernard Barbiche et Ségolène de Dainville-Barbiche, *Sully, l'homme et ses fidèles*, Paris, Fayard, 1997, p. 487-519.

velle « plaque » posée en 2009, à appeler le tilleul de Sully¹ ! Il en est de même à Fresne-Saint-Mamès avec « deux tilleuls qui auraient été plantés au seizième siècle par Sully », mais ce village, à la différence de celui de Filain, bénéficie d'une circonstance atténuante, c'était une enclave du duché de Bourgogne, donc française au temps de Sully. Toutefois, Fresne-Saint-Mamès, rattachée au comté d'Auxonne, semble avoir voulu échapper à la France d'Henri IV et de Sully. En 1593, ce village avait été taxé pour contribuer aux frais de la garnison d'Auxonne mais les habitants ont refusé de payer. Six soldats ont été envoyés sur place, tous rentrés bredouilles : l'un d'entre eux est revenu sans son épée, le deuxième sans son chapeau et le troisième sur un brancard ! Il fallut appeler un docteur en médecine et deux chirurgiens pour le soigner. Afin ne pas payer, et craignant sans doute les représailles, les habitants se sont enfuis à Gray. Deux sergents y furent envoyés, pour essayer de retrouver les habitants récalcitrants. Sans succès².

D'autres exemples pourraient être mis en avant. Le village de Pleure (Jura) se situe à moins d'une lieue de la limite avec l'ancien duché de Bourgogne. Des ormes agrémentaient l'ancien cimetière, qui ont été abattus vers 1920 ; on les appelaient « les ormes de Sully »³. À Aromas (Jura), « le gros tilleul » a été planté, dit-on, « à l'avènement de Henry IV au trône de France »⁴ ; c'est du moins ce qu'on peut lire en légende sur une carte postale ancienne. Le cas est d'autant plus intéressant que ce village est situé à la frontière avec la Bresse et le Bugey, les territoires conquis en 1601 par Henri IV ; il appartenait à la seigneurie de Mont-Didier, relevant de la Bresse ; l'arbre ne peut donc pas avoir été planté en 1594, date de l'avènement au trône⁵. À Baume-les-Messieurs (Jura), l'abattage d'une allée de tilleuls plantée devant l'abbaye a suscité la colère de

¹ En août 2010, un habitant du village m'a fait part de la tradition locale selon laquelle Sully lui-même s'était assis sous l'arbre.

² ADCO : C 7489.

³ Je remercie vivement Mireille Boichot ; cf. Irène Hugon et Guy Adline, *Les Annales de Pleure*, Edition de la nouvelle revue franc-comtoise, 1983, chapitre XXXIX ; cf. aussi Rousset, *Dictionnaire du Jura*, t. 5, p. 111-114.

⁴ Je remercie le (ou la) *quidam* qui m'a envoyé une photocopie de cette carte postale.

⁵ « Aromas », dans Rousset, *Dictionnaire du Jura*, t. 1, p. 89-94.

l'écrivain Bernard Clavel, en 1996, estimant que le site était défiguré ; ces tilleuls étaient parfois attribués à Sully. Mais d'autres traditions rapportaient aussi qu'ils auraient été plantés sous l'abbatit de Jean de Watteville (donc entre 1659 et 1702). Une étude dendrochronologique a montré qu'ils ne furent plantés qu'en 1721 (ou peu de temps auparavant), année du premier cerne de croissance observé sur deux de ces tilleuls¹. À Château-Chalon (Jura) un arbre emblématique porte aujourd'hui encore familièrement le nom de Sully : « ce vieil arbre, énorme, le Sully, au milieu de la place et sur lequel on raconte des légendes de gens enfermés vifs dans la cavité du tronc creux »². Or, Château-Chalon fut, rappelons-le, rasée en 1595. Enfin, un dernier tilleul est attribué à Sully sur les hauteurs dominant Salins, à Bracon ou à Ivory (Jura aussi), lieu où Henri IV s'est emporté en déplorant l'échec de son armée à Salins. En réalité, il s'agit ici d'un tilleul encore plus ancien, planté, dit-on, sur ordre de Charles le Téméraire³.

Pour finir, il faut noter une certaine prise de conscience, grâce à des historiens locaux, ce qui révèle un changement d'appréciation vis à vis d'Henri IV.

À Nozeroy, la place qui se trouve près de la Porte de l'Horloge s'appelle aujourd'hui « place Jean l'Antique, mais elle portait naguère le nom d'Henri IV. Le 9 décembre 1996, le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de changer le nom à compter du 1^{er} janvier 1997 et une cérémonie a eu lieu pour officialiser ce changement. Une recherche effectuée dans les archives par l'historien Roger Martine n'a pas permis de retrouver la trace d'une délibération municipale qui aurait imposé le nom d'Henri IV. Cette attribution par la *vox populi* remonte sans doute à la première moitié du dix-neuvième siècle, peut-être à la Monarchie de Juillet⁴.

¹ « Les tilleuls de Baume-les-Messieurs : datation par la dendrochronologie », *L'abbaye de Baume-les-Messieurs*, Lons-le-Saunier, Centre jurassien du patrimoine, 1999, p. 34-36.

² Marguerite Bourcet, *Le Jura*, Paris, J. de Gigord, 1950, p. 80.

³ Pour plus de détails, cf. Paul Delsalle, « Les arbres de Sully en Franche-Comté » (article à paraître).

⁴ J'ai une dette envers Roger Martine qui a effectué cette recherche ; cf. L. Ruty, « Justificatif pour le changement de nom de la place Henri IV », *Généalogie franc-comtoise*, n° 69, p. 48.

En revanche, une rue porte le nom de « Cours Sully » à Lons-le-Saunier. On se demande bien pourquoi ce nom a été attribué¹. Mais il est vrai qu'à Bletterans les élus ont jadis baptisé une rue Louis-le-Grand et une autre Richelieu !

À Champlitte, un hôtel-restaurant a encore pour enseigne « Henri IV ». Les créateurs de cet établissement lui ont donné ce nom, en 1987, « parce que le roi de France est venu à Champlitte et y a dormi »². Nous avons vu qu'il n'en était rien, ni sur le premier point ni sur le second. Selon une autre tradition locale, le roi se serait arrêté dans l'hôtel Grillot, en cours de restauration. Une seule chose est certaine, comme le dit bien l'abbé Jean-Christophe Demard : « dans son cheminement, il a été tout proche de Champlitte ». Quoi qu'il en soit, seule subsiste la mémoire d'une étape royale. C'est dire que la tragédie chanitoise de 1595 a été oubliée au fil des siècles. Après tout, pourquoi pas ? Ce qui compte, pour nous, c'est de voir à quel point un événement historique indéniablement tragique finit par s'estomper.

La tragédie de l'invasion de 1595 a donc été oubliée, la mémoire a déformé l'histoire. Voilà bien une mutation mémorielle qui méritait d'être soulignée, ou, selon les goûts, définitivement oubliée. À Arbois, le restaurant *La Balance* propose, pour cinq euros, une portion « Poule au pot, hommage à Henri IV »³. Hommage à Henri IV dans une ville assiégée et outragée par Henri IV, on croit rêver. Notons pour finir que la carte du restaurant de Champlitte ne comporte pas de plat particulier en mémoire du Béarnais mais régulièrement, durant l'hiver, on y sert, là aussi, « la poule au pot ». Tout est bien qui finit bien.

¹ Comme Colbert et Turgot, un peu avant 1986, selon les informations qui m'ont été communiquées par Jean-Michel Bonjean, que je remercie.

² Information communiquée par les propriétaires actuels. Je remercie vivement l'abbé Jean-Christophe Demard.

³ Information aimablement transmise par Marie-France Mairey, que je remercie.